



# Politique Municipalité amie des aînés (MADA) 2022 - 2027



Ville de Macamic  
70, Rue Principale, Macamic J0Z 2S0



En partenariat avec:  
Québec



**Sondage :**

Réalisé par le comité de pilotage  
en mai-juin 2021

**Collaboration :**

Monsieur Robert B. Brière, Espace Muni

Annick Gaudet, inspectrice municipale  
de la ville de Macamic

Martine Genest, citoyenne

Maude Bergeron,  
agente de développement rural de la MRC  
d'Abitibi-Ouest

Photographie : Stéphane Gilbert

Graphisme : Atelier XXVII

Impression : Impression Plus

Chargée de projet : Sylvie Mailhot

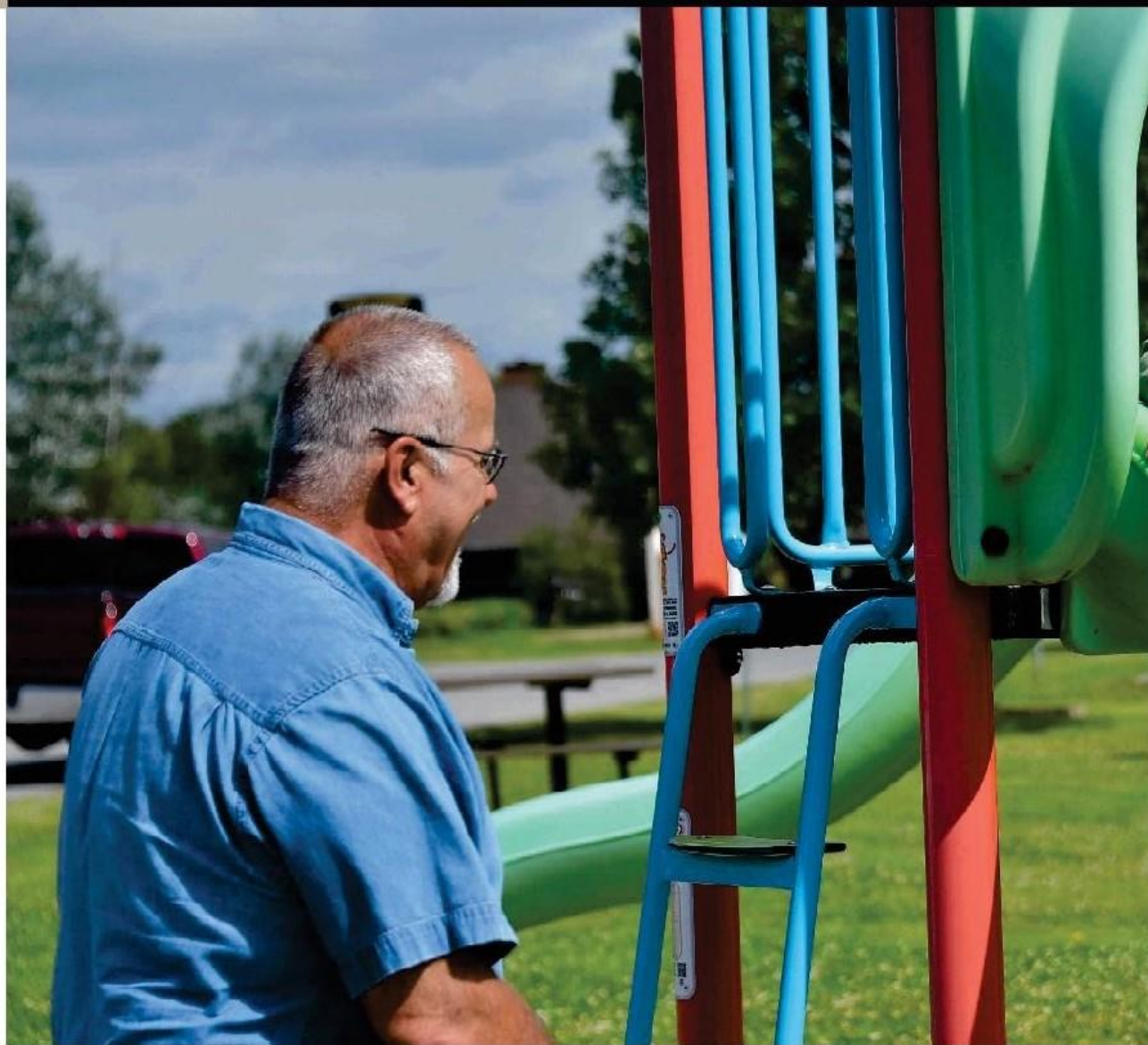
**Sources des données statistiques :**

Statistiques Canada  
(Recensement 2011, 2016 et 2021)

Institut de la statistique du Québec

CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

MRC d'Abitibi-Ouest





## Table des matières

Mot de la mairesse . . . . .	2
Mot de la responsable de la question aînés . . . . .	3
Membres du comité de pilotage . . . . .	4
Portrait statistique . . . . .	5
Notre vision . . . . .	8
Notre mission . . . . .	8
Nos valeurs . . . . .	8
Définition . . . . .	9
Les objectifs généraux . . . . .	9
Les constats . . . . .	10
Les axes d'intervention . . . . .	10
Plan d'action . . . . .	11
Axe 1 : Respect et inclusion sociale . . . . .	11
Axe 2 : Loisirs . . . . .	13
Axe 3 : Participation sociale . . . . .	15
Axe 4 : Communication et information . . . . .	16
Axe 5 : Habitat et milieu de vie . . . . .	17
Axe 6 : Espaces et bâtiments . . . . .	18
Axe 7 : Transport et mobilité . . . . .	18
Axe 8 : Sécurité . . . . .	19
Axe 9 : Santé et services sociaux . . . . .	20



### **Mot de la mairesse**

C'est avec un immense plaisir que je vous présente notre politique renouvelée «Municipalité amie des aînés».

Soucieuse de cerner la réalité et les besoins de nos aînés, cette politique se veut un cadre de référence pour guider les actions et les projets à venir.

La ville de Macamic démontre ainsi une volonté claire et sans équivoque d'offrir à ses citoyens aînés un milieu de vie sécuritaire et attrayant, de promouvoir la santé autant physique que mentale et de briser l'isolement. Tous ensemble, travaillons à faire vivre ce plan d'action afin que les aînés de notre ville puissent vivre heureux. N'oublions jamais qu'ils nous ont tracé le chemin, à nous, maintenant que revient la responsabilité de le respecter et de l'entretenir.

Merci à tous les participants, citoyennes, citoyens, organismes et chargée de projet, car vous avez grandement contribué à rendre concrète cette politique. Merci également au comité présidé par la conseillère Laurie Soulard, vous avez déployé beaucoup d'énergie et n'avez ménagé aucun effort dans le travail accompli.

Je termine avec un souhait : que cette politique et son plan d'action deviennent vite réalité et guident l'ensemble des décisions du conseil pour le mieux-être de nos aînés.

Lina Lafrenière,  
maïresse



### **Mot de la responsable de la question aînés**

C'est avec entrain que je me suis engagée dans la révision du plan d'action MADA instauré en 2016 dans notre municipalité afin qu'il soit toujours d'actualité.

Pour ce faire, je rends hommage à toute l'aide reçue en cours de route : le comité de citoyens, représentants de divers organismes du milieu, motivés et ayant toujours à l'esprit les préoccupations des aînés. Sans eux, cette tâche aurait été très ardue, presque impossible. De plus, notre chargée de projet a été aussi d'une aide précieuse.

Avec cette démarche, notre municipalité contribue au bien-être des aînés et à l'enrichissement de notre communauté.

Pour terminer, un comité de suivi assurera la réalisation de ce plan pour les cinq (5) prochaines années.

Laurie Soulard,  
conseillère Ville Macamic



### **Membres du comité de pilotage**

**Sylvie Mailhot**, chargée de projet

**Laurie Soulard**, élue responsable de MADA. (3)

**Laurier Parent**, représentant du Club Lions

**Sylvie Paquin**, représentante de l'Age d'Or et de la bibliothèque municipale (2)

**François Alain**, représentant les personnes à mobilité réduite

**Alain Ducharme**, représentant des citoyens du secteur de Colombourg (1)

**Miranda Dessureault**, citoyenne représentante des familles (4)

**Fernande Bélanger**, représentante du cercle des Fermières (présente sur le comité de septembre 2020 à mars 2021)

**Mathieu Guillemette**, directeur des loisirs et de la vie communautaire de la ville de Macamic (présent sur le comité de septembre 2020 à octobre 2021)

Membres absents  
sur cette photo :

Fernande Bélanger

François Alain

Laurier Parent

Sylvie Mailhot

## Portrait statistique

Quelque faits saillants...

### % de résidences par secteur

Source : MRC d'Abitibi-Ouest

Rural 47.6%



Urbain 52.4%



Superficie : 202,5 Km<sup>2</sup>

### Âge médian

En 2021, l'âge médian de la population de Macamic était de 43.6 ans, ce qui est légèrement inférieur à celui de l'ensemble du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest qui était de 46.8 ans.

### Indice de vieillesse

En 2021, l'indice de vieillesse pour la ville de Macamic était de 0.88 comparativement à celui de l'ensemble de la MRC qui était de 1.08.

### 65 ans et plus

En 2021, il y avait 605 personnes âgées de plus de 65 ans dans la municipalité de Macamic. Ce nombre représentait 22% de la population totale. Pour le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest, les personnes âgées de plus de 65 ans représentaient 24.1% de la population totale.

### Population 2744 Macamicois et Macamicoises

#### Population totale selon l'âge

	Masculin	Féminin
0 - 4 ans	75	85
5 - 14 ans	200	175
15 - 19 ans	60	90
20 - 24 ans	60	30
25 - 44 ans	315	330
45 - 54 ans	140	125
55 - 64 ans	230	220
65 - 74 ans	175	165
75 - 84 ans	95	90
85 ans et +	30	45
<b>Total</b>	<b>1 375</b>	<b>1 365</b>

Sources : À moins d'avis contraires, toutes les données proviennent de Statistique Canada recensement 2011 et 2021

Note au lecteur : Statistique Canada prend des mesures supplémentaires afin de protéger la vie privée de tous les Canadiens et la confidentialité des données qu'ils fournissent. À ce titre, certains chiffres de population des régions géographiques sont ajustés afin d'assurer la confidentialité des données.

## Évolution de la population

De 2011 à 2021, la population de Macamic est passée de 2 734 à 2 744 personnes, ce qui représente une hausse de 0.1% (10 personnes). Durant la même période, la population de la MRC d'Abitibi-Ouest a diminué de 3%.

## % d'hommes / femmes

	2011	2021
Hommes	49.7%	50.2%
Femmes	50.3%	49.8%

## Population active totale de 15 ans et +

En 2016, à Macamic, le taux d'emploi était de 54.3% et le taux de chômage de 8.6%. Respectivement, pour la MRC d'Abitibi-Ouest, ces taux étaient de 52.9% et 7.3%.

Source : Statistique Canada recensement 2016

## Revenu des familles

En 2016, le revenu moyen des ménages était de 72 674\$ tandis que le revenu médian était de 62 763\$. En comparaison, le revenu moyen des ménages pour le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest était de 71 017\$ tandis que le revenu médian était de 57 116\$.

Source : Statistique Canada recensement 2016

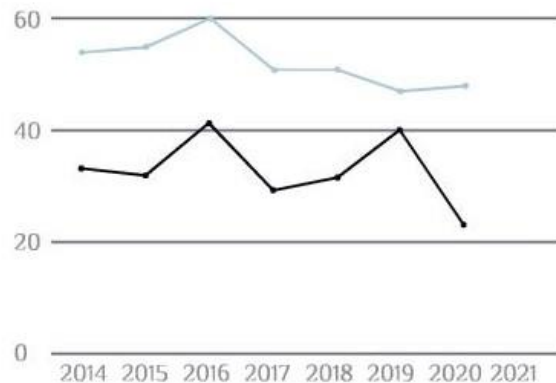
## Types de famille selon le nombre d'enfants de tous âges

Types de familles	Sans enfant à la maison	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Couples	360 (46.2%)	120 (15.4%)	140 (417.9%)	65 (8.3%)
Monoparentales	-	55 (7.1%)	30 (3.8%)	10 (1.3%)

En 2016, on recensait 780 familles. En plus des familles, 360 personnes vivaient dans des ménages hors famille de recensement dont 300 personnes qui vivaient seules.

Source : Statistique Canada recensement 2016

## Naissances / Décès



Source : Institut de la statistique du Québec, mars 2021

## État matrimonial

Marié(e) non séparé(e)		33.2%
Union libre		29.2%
Célibataire		22.5%
Séparé(e), divorcé(e), veuf ou veuve		15.1%

En 2016, 62.1% des habitants de Macamic vivent en couple, que ce soit sous la forme de couple marié ou en union libre.

Source : Statistique Canada recensement 2016





Il y a en moyenne 2.3 personnes par ménage privé à Macamic

### Accès à Internet

En matière de branchement Internet, un foyer est considéré bien desservi par un service Internet lorsque son branchement répond aux standards du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ce qui signifie un service Internet offrant des vitesses de 50 Mb/s en téléchargement et de 10 Mb/s en téléversement. En 2020 dans le secteur de Macamic, ce sont 77.4% des foyers qui étaient considérés comme bien desservis (827 foyers sur 1 069).

Source : MRCAO Portrait de la couverture Internet haute vitesse, novembre 2020

### Transport Coup de pouce

En 2020, à Macamic, il y avait 146 abonnés au service de Transport collectif Coup de pouce.

Source : MRCAO données Transport Coup de pouce 2020

### Types de logements et coûts d'habitation

En 2020, il y avait 798 logements privés sur le territoire de la ville de Macamic. De plus, nous comptons 89 bâtiments comprenant 2 logements et plus. Parmi ces bâtiments à logements, nous comptons 2 HLM, un comprenant 10 logements dans le secteur de Colombourg et un de 23 logements dans le secteur de Macamic.

En 2019, la valeur moyenne des logements occupés par des propriétaires était de 139 557\$. Lors de cette même période, la valeur moyenne pour l'ensemble de la MRC d'Abitibi-Ouest était de 111 038\$.

Sources MRCAO rôle d'évaluation foncière 2019 et 2020, CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue Recension des unités de logements social et Statistique Canada, recensement 2016

### Diplomation

À Macamic en 2016, 29.9% de la population âgée de 15 ans et plus ne détenait aucun diplôme. Si on se limite aux personnes âgées entre 25 et 64 ans, ce pourcentage diminue à 24.5%. Pour l'ensemble de la MRC d'Abitibi-Ouest, ces données sont respectivement de 33% et de 25%.

Source : Statistique Canada recensement 2016

### Population active totale de 15 ans et +

À Macamic, le taux d'emploi était de 55.2% et le taux de chômage de 8.3% en 2016.

Source : Statistique Canada recensement 2016

### Densité de la population

Dans le secteur de Macamic nous comptons 13.6 habitants au Km<sup>2</sup>.

Source : Statistique Canada recensement 2016





## Notre vision

D'ici 5 ans, la municipalité de Macamic aura développé, en collaboration avec les aînés de son territoire, des moyens pour améliorer leur bien-être afin de faciliter le vieillissement actif et en santé chez soi. Cela démontrera la volonté de la ville de contribuer à une meilleure qualité de vie pour ses aînés tout en intégrant le volet intergénérationnel.

## Notre mission

La politique et le plan d'action MADA constituent, en plus d'un engagement ferme, un outil précieux de travail pour les élus lorsque vient le temps de prendre des décisions pour le développement de la ville. Ils permettent également d'optimiser les services et les ressources de la municipalité,

tout en étant efficaces et efficients, face aux besoins spécifiques des aînés.

## Nos valeurs

La sécurité

L'inclusion

Le respect

La ville de Macamic, dans sa bienveillance auprès des aînés, entend les traiter avec respect et dignité dans toutes les étapes qui accompagnent le vieillissement. Toute interaction auprès d'eux est empreinte de considération et de reconnaissance pour leur apport à notre société. Pour ce faire, elle adopte ses politiques, services et structures afin de faciliter leur participation sociale et pour mieux répondre à leurs besoins



spécifiques. Par le fait même, elle contribue à freiner les attitudes et comportements d'âgisme à leur égard tout en favorisant les contacts intergénérationnels.

Elle est aussi très sensible à leur offrir un cadre de vie sécuritaire dans le but qu'ils vivent le plus longtemps possible dans leur chez soi, de façon active et en santé.



## Définition

Les aînés

Dans la croyance populaire, un aîné est une personne âgée de 65 ans et plus, ce qui coïncide avec la fin de la vie professionnelle.

Pour sa part, l'organisation mondiale de la santé, reconnaît un aîné à partir de l'âge de 60 ans.



Cependant, l'évolution des temps marque le retrait du travail à un âge plus tôt de nos jours, très souvent à 55 ans. La retraite est donc le premier jalon ouvrant la porte au monde des aînés.

Pour toutes ces raisons, nous considérons qu'une personne de 55 ans et plus fait partie des citoyens aînés. Outre l'âge, l'aîné est notre bâtisseur, le détenteur et le transmetteur des valeurs individuelles, familiales et sociales. Il constitue donc une richesse de par son savoir, son implication et pour beaucoup d'entre eux, un engagement dans le bénévolat.

## Les objectifs généraux

1. Créer un environnement sain et sécuritaire pour tous les résidents de Macamic incitant ainsi le maintien et l'amélioration de la

qualité de vie des aînés dans leur milieu et l'arrivée de nouvelles familles

2. Offrir des services municipaux et communautaires adaptés aux besoins des aînés

3. Développer des activités récréatives pour tous les groupes d'âge et pour les personnes aux prises avec un handicap

4. Mettre sur pied une politique favorisant le maintien des services de proximité et le développement de la municipalité

5. Encourager le partenariat entre les organismes du milieu, les citoyens et les bénévoles s'impliquant dans la communauté



## Les constats

1. Les gens vieillissent et désirent vivre le plus longtemps possible dans leur «chez eux»;
2. Il existe une lacune importante dans la diffusion de l'information les concernant comme la disponibilité des soins de santé, les loisirs, le transport bénévole, les activités récréatives etc.;
3. Il y a peu d'options pour des logements adaptés à leurs besoins dans leur quartier lorsque vient le moment de «casser maison»;
4. Les aînés bénévoles étant peu reconnus, la relève s'avère toujours très difficile;
5. Une approche personnalisée auprès d'eux est un meilleur moyen gage de succès.

## Les axes d'intervention

Respect et inclusion sociale

Loisirs

Participation sociale

Communication et information

Habitat et milieu de vie

Espaces et bâtiments

Transport et mobilité

Sécurité


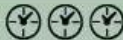

Santé et services sociaux

### Axe 1 : Respect et inclusion sociale

Le respect et la reconnaissance envers les personnes âgées dans notre société sont déterminants pour leur santé et bien-être ; la ville de Macamic encourage les activités intergénérationnelles.

Objectif 1.1	Favoriser les contacts intergénérationnels	Responsables et partenaires	Ressources (Humaines, financières, matérielles et informationnelles)	Échéancier	Incidence budgétaire	Résultats attendus et indicateurs de réussite
1.1.1	Créer un comité de loisirs consultatifs pour organiser des activités qui rassemblent les personnes de tous les âges	R : Directeur des loisirs P : Les bénévoles	R : Le cercle de fermières et l'âge d'or M : Local de la municipalité	☺	\$	RA ; Rencontre mensuelle du comité.  ID : La participation des aînés et les plus jeunes aux activités proposées favorisera des occasions de rencontre entre les générations
1.1.2	Élaborer un calendrier annuel d'activité récurrente.	R : Le comité des loisirs. P : Le directeur des loisirs et les bénévoles.	Les bénévoles et les clubs sociaux	☺	\$	RA ; Activités inscrites au calendrier  ID : La publication du calendrier des activités à la population vu par celle-ci et la participation aux activités

## Axe 1 : Respect et inclusion sociale (suite)

1.1.3	Développer la cuisine intergénérationnelle. La transmission des recettes d'autrefois (tourtières, pâtés, tartes) apprendre la congélation et la conservation des légumes de jardin, etc.	R : Club des loisirs P : Les bénévoles	M : Locaux de la ville. R : Les bénévoles		<b>\$\$</b>	Des ateliers aux six semaines  La participation aînée et des jeunes aux six semaines
1.1.4	Dynamiser les espaces extérieurs.	R : Comité des loisirs P : Directeur des loisirs.	Les clubs sociaux et bénévoles et le support de la ville		<b>\$\$</b>	Animation des lieux publics en organisant des spectacles et des activités pour tous les âges
1.1.5	Installer des aires de repos ombragées dans les parcs. Planter des arbres	La ville	Les travaux publics		<b>\$</b>	RA : Présence des balançoires avec toits  RA : L'Aménagement des places assises favorisera l'interaction sociale

### Légende :

Échelle de temps (peut varier selon la municipalité)

-  = Moins d'un an
-  = 1 à 2 ans
-  = 2 à 3 ans
-  = 3 ans et +
-  = En continue

Échelle d'investissement (peut varier selon la municipalité)

- \$** = Moins de 10 000\$
- \$\$** = 10 000\$ à 49 999\$
- \$\$\$** = 50 000\$ à 99 999\$
- \$\$\$\$** = 100 000\$ et +

### Axe 2 : Loisirs

La ville de Macamic tient à offrir des loisirs, des sports, de la culture et de saines habitudes de vie qui sont adaptés aux besoins des aîné(e)s afin de favoriser et améliorer leur qualité de vie.

Objectif 2.1	Poursuivre l'offre de services des bibliothèques municipales et la bonifier par la présence et la participation des aînés	Responsables et partenaires	Ressources (Humaines, financières, matérielles et informationnelles)	Échéancier	Incidence budgétaire	Résultats attendus et indicateurs de réussite
2.1.1	Sensibiliser les aînés aux bienfaits de la lecture (aide à contrôler le stress, aide la mémoire et stimule le cerveau)	R : Directeur des loisirs P : Les employés de la bibliothèque École et bénévoles	Local de la bibliothèque.	☺☺☺	\$	RA : Une entente sera faite avec l'école pour favoriser la participation des élèves primaire mensuellement aux bibliothèques.  ID : La présence d'une clientèle intergénérationnelle
2.1.2	Encourager la présence des aînés aux bibliothèques et les familiariser aux nouvelles technologies	Employé municipal	Clubs sociaux et bénévoles.	☺☺☺	\$	RA : Encourager les aînés à la lecture et à utiliser les nouvelles technologies de location de livre à l'aide d'une tablette

## Axe 2 : Loisirs (suite)

Objectif 2.2	Publiciser le jardin communautaire et faire des activités avec les enfants de l'école	Responsables et partenaires	Ressources (Humaines, financières, matérielles et informationnelles)	Échéancier	Incidence budgétaire	Résultats attendus et indicateurs de réussite
2.2.1	Poursuivre le jardin communautaire en jumelant un jeune avec un aîné si possible et laisser des espaces pour les enfants dans le jardin.	R : La ville P : Les citoyens	Le directeur des loisirs et les travaux publics.	⬇️⬇️⬇️	\$	La participation des citoyens aînés et des jeunes ainsi que le nombre de locations d'espaces au jardin.
2.2.2	Installer des tables au jardin avec un toit pour favoriser le repos et la participation	La ville	Les travaux publics	⬇️	\$	L'avantage des tables avec toit augmentera la durée de participation des jardiniers puisqu'ils pourront se reposer à l'ombre un moment avant de continuer





**Axe 3 : Participation sociale**

La ville de Macamic favorise la participation et l'implication des aîné(e)s aux activités communautaires ce qui renforce le sentiment d'appartenance dans leur milieu de vie.

Objectif 3.1	Valoriser l'apport des aînés dans la communauté	Responsables et partenaires	Ressources (Humaines, financières, matérielles et informationnelles)	Échéancier	Incidence budgétaire	Résultats attendus et indicateurs de réussite
3.1.1	Susciter la transmission du savoir des aînés.	R : Comité de loisirs P : Les clubs sociaux	Bénévoles aînés et employés municipaux	⊕ ⊖	\$	La transmission du savoir des aînés aux plus jeunes par des activités de tous genres ex. le tissage, la cuisine, le tricot, etc.
3.1.2	Promouvoir la relève des bénévoles.	R : Comité des loisirs P : Les clubs sociaux et les bénévoles et le conseil de ville	Le conseil de ville	⊖	\$	La collaboration des organismes à recruter des jeunes bénévoles leur donnera l'occasion de s'impliquer socialement et de créer le sentiment d'appartenance à notre communautaire



**Axe 4 : Communication et information**

La ville de Macamic entend développer un réseau d'information adapté aux aîné(e)s.

Objectif 4.1	Informer les aînés selon leurs besoins	Responsables et partenaires	Ressources (Humaines, financières, matérielles et informationnelles)	Échéancier	Incidence budgétaire	Résultats attendus et indicateurs de réussite
4.1.1	Organiser et publiciser des séances d'informations sur des sujets touchant les aînés (ex. la maltraitance des aînés)	R : L'Âge d'or P : Les employés municipaux, les organismes communautaires, les clubs sociaux et le CISSSSAT	La ville	⬇️⬇️⬇️	\$	RA : Planification des différents conférenciers aux quatre à six semaines IR : De l'information conçue pour les aînés et qui répond à leurs besoins
4.1.2	Identifier une source commune de diffusion de l'information	R : La ville	La ville	⬇️⬇️⬇️	\$	RA : Lieu nommé et connu et accessible à tous IR : L'accessibilité pour les aînés



**Axe 5 : Habitat et milieu de vie**

La ville de Macamic étudie la possibilité d'augmenter les logements pour les aîné(e)s.

Objectif 5.1	Étudier la possibilité d'augmenter les logements pour aînés	Responsables et partenaires	Ressources (Humaines, financières, matérielles et informationnelles)	Échéancier	Incidence budgétaire	Résultats attendus et indicateurs de réussite
5.1.1	Établir une liste d'attente pour HLM et RPA	R : Ville P : La direction des HLM et propriétaires de RPA	Le conseil de ville pour les terrains	⊖ ⊖	\$	RA : La liste d'attente de personnes démontrerait le besoin de logements  IR : Des lieux appropriés qui amélioreront les conditions de vie des aînés et la possibilité de rester dans leur village
5.1.2	Analyser la pertinence de mettre en place un système pour demeurer en contact avec les aînés vivant seul à domicile, programme (PAIR)	R : Conseil municipal P : Comité MADA	Les bénévoles	⊖	\$	L'information sera diffusée au conseil de ville



### Axe 6 : Espaces et bâtiments

La ville de Macamic entretient ses espaces publics afin de les rendre sécuritaire et accessible aux aîné(e)s et à la population en général.

Objectif 6.1	Maintenir les infrastructures accessibles et sécuritaires pour tous les groupes d'âge	Responsables et partenaires	Ressources (Humaines, financières, matérielles et informationnelles)	Échéancier	Incidence budgétaire	Résultats attendus et indicateurs de réussite
6.1.1	Planifier annuellement les travaux d'entretien	R : La ville P : Le comité de loisirs.	Les employés municipaux	☺	\$\$	RA : La planification déjà en place et à poursuivre ID : Des lieux sécuritaires où il est facile de circuler

### Axe 7 : Transport et mobilité

La ville de Macamic informera les aîné(e)s et la population sur les services de transport existants par les canaux de communication de la ville (site WEB et journal local).

Objectif 7.1	Faire connaître tous les services de transports disponibles pour tous les groupes d'âge	Responsables et partenaires	Ressources (Humaines, financières, matérielles et informationnelles)	Échéancier	Incidence budgétaire	Résultats attendus et indicateurs de réussite
7.1.1	Informar sur les modalités de transport Coup de pouce, l'Amical et le transport adapté.	R : La ville pour la vente des billets P : L'Âge d'or pour publiciser les services de transports	R : Employés municipaux, les clubs sociaux et bénévoles et le journal local	☺	\$	Partage de cette information dans les canaux de communication de la ville et aussi par les organismes et les bénévoles

**Axe 8 : Sécurité**

La ville de Macamic informera sa population sur les mesures d'urgence et la prévention des accidents et des incendies.

Objectif 8.1	Sensibiliser les premiers répondants au bien être des aînés à la maison	Responsables et partenaires	Ressources (Humaines, financières, matérielles et informationnelles)	Échéancier	Incidence budgétaire	Résultats attendus et indicateurs de réussite
8.1.1	Entente avec le service d'incendie pour détecter les risques à la sécurité des aînés à domicile	R : La ville et le service des incendies P : Le conseiller responsable de la question famille aîné et le comité de suivi MADA	Les pompiers volontaires et employés municipaux	Ⓢ	\$	Collaboration du conseil de ville/ pompiers lors des visites annuelles
8.1.2	Faire connaître davantage la mission du policier parrain	R : La ville P : la sureté du Québec	Employés municipaux et le conseil de ville	Ⓢ Ⓢ Ⓢ	\$	RA : Diffusion de l'information à travers des canaux de communication de la ville à chaque année
8.1.3	Informers la population de l'existence du plan des mesures de la ville	R : La ville	La ville	Ⓢ	\$	Information sur ce plan dans l'info-Mak lors de périodes critiques : printemps, l'automne



**Axe 9 : Santé et services sociaux**

La ville de Macamic se donne comme objectif d'offrir aux aîné(e)s un environnement propice à l'adoption de saines habitudes de vie.

Objectif 9.1	Maintenir et améliorer les services de proximité dans notre municipalité	Responsables et partenaires	Ressources (Humaines, financières, matérielles et informationnelles)	Échéancier	Incidence budgétaire	Résultats attendus et indicateurs de réussite
9.1.1	Sensibiliser la population sur l'importance d'utiliser les services de proximité dispensés par le CISSSS-AT dans notre municipalité (CDLSC, soutien à domicile, CHSLD, unité de réadaptation, etc.)	R : Conseil municipal et le CISSSSAT P : Professionnel de la santé et les organismes du territoire ainsi que la population	Les employés du CISSSSAT	☺	\$	Le maintien des services en place. S'assurer que les services sont diffusés et connus de la population
9.2	Offrir des ateliers éducatifs sur les saines habitudes de vie	Responsables et partenaires	Ressources (Humaines, financières, matérielles et informationnelles)	Échéancier	Incidence budgétaire	Résultats attendus et indicateurs de réussite
9.2.1	Favoriser les saines habitudes chez les aînés en encourageant les exercices physiques, le grand air, l'accès à des aliments sains lors d'événement	R : Conseil municipal et le CISSSSAT P : Les clubs sociaux	Le comité des loisirs avec la ville et les bénévoles	☺	\$\$	RA : La participation des aînés. IR : Il s'agit d'offrir des environnements propices à l'adoption de saines habitudes de vie.



